

Agent de sécurité (CAP)**Financement**

Formation professionnelle continue
Habilitation de service public (PRF HSP)

N° de marché : 2019L075S06328

Organisme responsable et contact

GRETA POITOU-CHARENTES -
SIÈGE ADMINISTRATIF

Aline FERRET

06.19.69.40.63

aline.ferret@ac-poitiers.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Accès sans sélection aux demandeurs
d'emploi ayant bénéficié d'une prestation
d'accueil information orientation et de conseil
professionnel antérieure à la prescription.
L'exercice du métier d'agent de sécurité est
conditionné par la détention d'un titre de
séjour d'au moins 5 ans pour obtenir une carte
professionnelle et l'autorisation préalable
auprès du CNAPS.

Prérequis pédagogiques :

Projet professionnel validé Obtenir
l'autorisation préalable du CNAPS (Conseil
National des Activités Privées de Sécurité) à
demander 3 mois avant la prescription.
Exigence spécifique à cette formation
réglementée : un niveau en langue française
équivalent à celui d'une fin de troisième des
collèges

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Non

Objectif de la formation

Permettre à des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés d'obtenir un premier niveau de qualification.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignement professionnel - Connaissance et utilisation des matériels et moyens techniques spécifiques : Matériel de détection des comportements et des incidents (vidéosurveillance, détecteurs, alarmes) - - Matériel de centralisation et d'analyse des informations locales ou à distance (SSI, central informatique, de télésurveillance et vidéosurveillance) Matériel de communication (téléphonie, radio, GPS, PTI...) - - - Matériel d'intervention (outils d'accès, lutte contre incendie, équipement de protection...) - - - La communication en situation professionnelle : comportement et mode de communication adapté aux situations professionnelles - - - Rendu de compte d'activité. Diffusion et archivage de l'information - - - Connaissances associées : Les institutions publiques françaises et européennes. L'organisation de la sécurité en France. Le cadre juridique. Les pratiques professionnelles. Les techniques de communication - Enseignement général - Mathématiques/sciences /français/histoire/géographie - - - Alternance de la formation en centre et en entreprise Travaux pratiques réalisés sur matériel professionnel Suivi et soutien individualisés - - - SST - Sauveteur secouriste du travail SSIAP 1 - Service de sécurité incendie Assistance à personnes -

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de sûreté et de sécurité privée - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00191841	du 21/09/2020 au 31/12/2023	(86)	GRETA POITOU- CHARENTES - SIÈGE ADMINISTRATIF		Non éligible	